

Compétence 2 – La pratique d’une langue vivante

L’attestation est renseignée par le professeur de la langue vivante étudiée choisie par l’élève en s’appuyant sur les descripteurs de capacités du niveau A2 dans le respect des programmes d’enseignement qui définissent le cadre des savoirs culturels, lexicaux, grammaticaux et phonologiques.

L’évaluation des connaissances et capacités doit être contextualisée afin de placer l’élève en situation de communication écrite ou orale au travers de tâches à réaliser (participer à un jeu de rôle, prendre part à un débat, composer un poème, rédiger une lettre, faire une présentation, rendre compte d’une lecture, d’un événement, raconter une histoire, mener à bien une recherche...).

Éléments du socle exigibles en fin de collège	Indications pour l’évaluation
RÉAGIR ET DIALOGUER A2 : interagir de façon simple avec un débit adapté et des reformulations	
Établir un contact social : présentations, salutations et congé, remerciements, échange de nouvelles...	L’élève possède un vocabulaire suffisant mais restreint pour établir un contact social, domine les civilités et les différentes formulations selon le moment de la journée, domine les structures exclamatives et interrogatives.
Dialoguer sur des sujets familiers : situations courantes, faits, personnages légendaires ou contemporains, à condition de pouvoir faire répéter et reformuler de temps à autre.	L’élève possède un vocabulaire suffisant mais restreint pour échanger sur les aspects quotidiens de son environnement, replacer un événement dans sa chronologie et l’exprimer en utilisant des connecteurs logiques et des repères temporels, échanger des impressions sur un personnage célèbre. Il sait utiliser les formes verbales pour parler du présent et du passé, les pronoms personnels sujets et les possessifs. La prononciation est globalement correcte.
Demander et donner des informations (itinéraire, repas, achats, horaires, prix, événement...), réagir et répondre à une demande d’aide, d’explication, de confirmation, de permission...	L’élève possède un vocabulaire suffisant mais restreint pour donner et obtenir des informations, se débrouille avec les nombres, les quantités, le prix et l’heure, sait poser les questions.
Réagir à des propositions, à des situations : accepter, refuser, exprimer ses goûts, ses opinions, faire des suggestions.	L’élève possède un vocabulaire suffisant mais restreint pour accepter ou refuser une proposition, une invitation, faire des suggestions en retour, parle de ce qu’il aime et réagit simplement aux propositions de son interlocuteur, utilise les pronoms personnels sujets, les formes verbales nécessaires pour parler de ses goûts et de ses opinions.
ÉCOUTER ET COMPRENDRE A2 : comprendre une intervention brève si elle est claire et simple	
Comprendre un message oral pour réaliser une tâche : instructions et consignes, expressions familières de la vie quotidienne, présentations, indications chiffrées, récits...	L’élève répond de manière adéquate à la tâche.
Comprendre les points essentiels d’un message oral : conversation, information, récit, exposé.	

Éléments du socle exigibles en fin de collège	Indications pour l'évaluation
PARLER EN CONTINU <i>A2 : produire en termes simples des énoncés sur les gens et sur les choses</i>	
Reproduire un modèle oral.	La prononciation est globalement correcte.
Décrire : sa vie quotidienne (son environnement, ses activités...), un objet. Raconter : une histoire, un événement, une expérience. Expliquer : comparaisons, raisons d'un choix.	L'élève utilise un vocabulaire suffisant mais restreint pour décrire quelque chose sous forme d'une simple liste de points, raconter un événement dans un ordre chronologique ou fournir une explication simple. Il mobilise les structures et les formes verbales adéquates (dont le passé), utilise la 3 ^e personne du singulier et du pluriel, les possessifs et les comparatifs, les repères spatiaux, les articulateurs les plus fréquents pour relier des énoncés. L'élève se fait globalement comprendre avec une prononciation globalement correcte.
Présenter un projet et lire à haute voix de manière expressive : faire une brève annonce ou un exposé préparé.	L'élève se fait globalement comprendre avec une prononciation globalement correcte, possède un vocabulaire suffisant mais restreint pour annoncer et exposer quelque chose, utilise toutes les personnes, utilise le futur et les temps de l'indicatif pertinents, utilise les articulations les plus fréquentes pour relier des énoncés.
LIRE * <i>A2 : comprendre des textes courts et simples</i>	
Comprendre le sens général de documents écrits et savoir repérer des informations ciblées dans un texte : une lettre personnelle simple et brève, des documents factuels (prospectus, menus, annonces, inventaires et horaires, signalétique urbaine, lettres, brochures, courts articles de journaux), une histoire.	L'élève répond de manière adéquate à la tâche.
ÉCRIRE * <i>A2 : écrire des énoncés simples et brefs</i>	
Copier, écrire sous la dictée.	
Renseigner un questionnaire, écrire un message simple : formulaire, lettre, courriel...	En se référant à des modèles, l'élève respecte la forme épistolaire ; il mobilise le lexique et les structures adéquats, utilise des formulations et des expressions connues.
Rendre compte de faits, écrire un court récit, une description . : décrire un événement, une activité passée, une expérience personnelle ou imaginée, les aspects quotidiens de son environnement (gens, lieux, école, paysages, objets...).	En se référant à des modèles, l'élève mobilise du lexique, respecte la syntaxe de la phrase simple, utilise des connecteurs simples.

* POUR LE CAS PLUS PARTICULIER DE LA LANGUE CHINOISE, les critères d'évaluation prennent en compte la maîtrise du seuil des 405 caractères publié dans les programmes de seconde (A. du 30-7-2002, BO du HS n° 7 du 3 octobre 2002).